

Quelques réflexions sur les grenadiers de chars

Autor(en): **Hohl, François**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **115 (1970)**

Heft 6

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-343569>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Quelques réflexions sur les grenadiers de chars

L'appellation de grenadier est aussi étroitement contrôlée que celle d'un grand crû, qu'il s'agisse des grenadiers d'infanterie, passant pour des durs, ou des grenadiers de chars, désireux de l'être également — souhait pouvant découler d'un sentiment de frustration, conséquence d'une origine un peu confuse. Primitivement, les grenadiers des troupes légères reçurent une formation comparable à celle des grenadiers d'infanterie, puisque utilisant les mêmes armes, selon les mêmes principes. L'apparition des divisions mécanisées, et leur organisation comportant des bataillons de grenadiers, entraîna une forte augmentation des effectifs, les actuels grenadiers s'appelant tout d'abord dragons motorisés, puis dragons portés, pour devenir enfin grenadiers de chars avec l'introduction du « char »¹ de grenadiers 63 ou M-113. Il fut alors possible de doter pleinement en grenadiers les régiments de chars et bataillons d'exploration.

Le régiment de chars dispose d'un bataillon de grenadiers et d'un bataillon de chars qu'il peut panacher pour former des compagnies mécanisées à prédominance soit de chars, soit de grenadiers. Ces derniers ont un rôle de même nature que celui incombant aux grenadiers d'infanterie, et ils voient leur tâche conditionnée par la configuration du terrain : si celui-ci est très coupé, couvert, offrant à l'ennemi de nombreuses possibilités de dissimuler des armes antichar, il appartiendra aux grenadiers de protéger les chars, lourds et aveugles ; il en ira inversement sur un terrain plat et découvert. Dans l'une et l'autre situation, les deux troupes sont étroitement interdépendantes. Les grenadiers ne descendent de leurs véhicules que si les circonstances l'exigent vraiment, car le nettoyage du terrain d'éléments adverses importants, par exemple des îlots de résistance, appartient à l'infanterie : les chars et grenadiers doivent délaissé le « détail » afin de tirer le meilleur parti de leur vitesse opérationnelle.

Les chars mis en œuvre sont d'un tonnage moyen (environ 50 tonnes), armés d'un canon dont le calibre varie selon les modèles entre 76 et 83 mm, et de deux mitrailleuses. Les grenadiers de chars sont transportés sur des véhicules beaucoup plus légers (10 tonnes) armés d'une mitrailleuse de 12,7 mm. Les hommes assis face à face en descendent

¹ C'est en réalité un véhicule de transport de troupe, armé, légèrement blindé et tout terrain. Réd.

par une rampe hydraulique située à l'arrière du véhicule, dans un ordre bien précis, pour :

- faire sauter des obstacles antichar ;
- protéger les chars en terrain très couvert, ou lorsque la visibilité est fortement réduite ;
- combattre des armes antichar ;
- s'emparer d'un objectif, le nettoyer et le tenir ;
- occuper un point d'appui dans la zone de défense.

Dans le cadre d'un bataillon d'exploration, leur tâche est identique en principe mais diffère quant aux techniques d'application. Cette différence est déjà perceptible dans l'organisation du bataillon (sorte de bonne à tout faire de la division à laquelle il est directement rattaché), destiné à accomplir des missions de combat en toute indépendance, soit d'exploration sur le front de la division, soit d'occupation temporaire d'une ligne de sûreté devant la division, soit encore de colmatage d'une brèche sur le front, sans oublier les interventions contre des éléments aéroportés. Ce bataillon d'exploration est encore plus mobile qu'un régiment de chars, et surtout plus rapide : sa vitesse moyenne peut atteindre 35 à 40 km/h, ce qui est considérable mais s'explique par la légèreté des chars AMX-13 (14 tonnes) et des M-113 dont il est doté. Les caractéristiques de ces deux types de véhicules sont suffisamment proches pour que le panachage ne compromette pas la cohérence ni cette vélocité. Abordons maintenant, d'une manière un peu moins sommaire, quelques-uns des problèmes qui se présentent aux grenadiers, et ceci en fonction des moyens à disposition.

1. *Moyens techniques*

De fabrication américaine, le M-113 est issu de l'expérience acquise avec des modèles similaires construits avant 1952 ; des essais poussés eurent lieu avec le modèle M-44, transformé par la suite en M-75 (T 18 E 2), mais le coût élevé du véhicule et sa fragilité nécessitèrent d'autres recherches qui aboutirent à un véhicule de même type et de même forme, le M-59, dont le châssis était repris du char de combat M-41. En 1956 l'armée de terre américaine passa une commande à la « Food Machinery and Chemical Corporation » pour le développement d'un véhicule plus léger et bon marché. Le nouveau modèle, le M-113, fut introduit dans la troupe en 1959 ; plus bas que le M-59, amphibie

et aéroportable, son coût de construction est inférieur de 50 % à celui de son prédécesseur. Ce modèle, actuellement en service dans notre armée, a subi depuis son achat de nouvelles modifications de la part des Américains. Il se présente sous la forme d'un trapèze rectangle long de 4,86 m, large de 2,68 m et haut de 2,5 m, mitrailleuse comprise. Son poids en ordre de marche est d'environ 10 tonnes et sa vitesse supérieure à 60 km/h. Le véhicule est entraîné par un moteur Diesel de 200 CV auquel est accouplée une boîte à vitesses automatique. L'armement du véhicule consiste en une mitrailleuse de 12,7 mm, démontable, placée sur un cercle orientable à 360°. La maniabilité et la simplicité d'emploi et d'entretien de ce véhicule en font un atout majeur, bien que sa forme ne soit pas idéale, concession faite à de meilleures possibilités amphibies. L'instruction des pilotes est séparée de celle des grenadiers, tout au moins dans la seconde partie de l'école de recrues ; il en va de même pour le radio et le commandant de bord. En principe les membres de l'équipage sont interchangeables entre eux et, en cas de difficultés majeures, n'importe quel titulaire d'un permis de conduire est capable pratiquement de conduire ce char (ce qui en temps de paix n'entre cependant pas en considération). Pendant l'engagement des grenadiers, l'équipage proprement dit reste sur le char et les appuie par le feu de sa mitrailleuse, les suit, se camoufle ou sert de relais-radio entre le chef de section et le commandant de compagnie. Le commandant de char est seul responsable du véhicule.

Sur le plan de l'instruction, l'équipage connaît généralement bien son travail ; cependant, dès l'instant où la mitrailleuse doit intervenir avec de la munition de guerre, certaines lacunes deviennent évidentes et il n'est pas rare que le soutien de cette arme se fasse attendre. Cela tient autant à la nervosité des servants qu'aux prescriptions de sécurité interdisant de rouler avec une mitrailleuse chargée, mais plus encore, parfois, au manque d'instruction des cadres, en ce qui concerne tant l'emploi de la radio que l'habileté à donner un ordre de feu clair et précis. Au cas où le mitrailleur viendrait à manquer, il est presque exclu de le remplacer par un grenadier qui ne sait absolument pas utiliser cette arme ; une telle situation risque pourtant de se produire, car le mitrailleur est, en fait, très exposé : s'il est protégé de dos, il ne l'est pas sur le front du véhicule. Les Américains ont pallié cet inconvénient en dotant la mitrailleuse d'un bouclier.

Le fusil d'assaut ne pose de problème d'utilisation qu'avec les grenades à fusil, acier ou charge creuse¹ ; les erreurs de maniement sont fréquentes et la précision du tir est souvent illusoire. Le tir en trajectoire tendue, contre des obstacles ou des chars, abandonné pendant de nombreuses années, a été réintroduit, sauf erreur, il y a deux ans.

Pour le tube roquette¹, force est de constater que les servants ne sont pas toujours conscients des propriétés de l'arme qu'ils ont entre les mains et de ses possibilités qui ne sauraient être comparées à celles d'un canon antichar. Par ailleurs, l'absence d'un règlement concernant le « nouveau » modèle oblige l'instructeur à se référer au manuel utilisé pour le modèle 1950 dont les spécifications techniques et le « formel » sont différentes. L'instruction antichar se borne à des principes plus ou moins offensifs ; l'accent n'est jamais mis sur l'importance d'une identification des chars étrangers, soit par la vue, soit par l'ouïe. Les mines posent le même problème de connaissances techniques indispensables, notamment quant à leur pression de déclenchement et aux variétés utilisées hors de nos frontières. L'appareil à déminer rend manifeste un aspect de la lutte contre les pertes de matériel ; il ne quitte en effet que rarement le magasin de compagnie, et si d'aventure on l'en sort, on s'aperçoit bientôt qu'il ne fonctionne pas, ou plutôt que l'on ne sait pas s'en servir.

L'apparition des blindés de transport a modifié les méthodes de commandement, particulièrement à l'échelon grenadiers. En matière radio, le minimum de connaissances techniques requis est généralement atteint ; par contre dans la transmission pratique, les influences exercées par des obstacles naturels sur l'émission ou la réception sont inconnues. Il ne s'agit pas de devenir un spécialiste, mais bien d'avoir de bonnes notions, car mieux vaut éviter le risque d'affronter au moment critique une expérience désastreuse, qui ne serait devenue enrichissante qu'à la longue. Il faut, en plus, trop souvent noter que les fréquences attribuées à une compagnie sont utilisées pour des bavardages sans fin. L'adoption d'un code-radio, simplifiant les ordres donnés, devrait permettre de réduire les temps d'émission. Du point de vue technique, les appareils radio des M-113 sont très modernes et offrent d'excellentes possibilités d'utilisation ; la liaison entre blindés et grenadiers à pied est plus diffi-

¹ A propos de ces armes, on relira avec profit les articles du premier-lieutenant Chouet dans les numéros de février et mars derniers de notre revue. Réd.

cile, car l'appareil du chef de section est d'un modèle beaucoup plus ancien, sujet à de nombreuses pannes, qui rendent assez aléatoires les liaisons à des distances supérieures à 300 m..

2. *Manœuvres*

Trop souvent elles offrent, paradoxalement, un caractère d'utopie à force de vouloir cerner la réalité, les tâches incombant normalement aux grenadiers n'étant pas toujours très bien assimilées. Cela tient autant au manque total de connaissances quant à l'emploi de ce bataillon dans les missions qui lui sont propres, qu'à un certain galvaudage du terme « manœuvres »¹ qui recouvre aussi bien le simple exercice de déplacement que les opérations d'un corps d'armée. Un minimum de tactique inculqué aux soldats devrait permettre le développement d'un réflexe conditionné, axant l'esprit d'initiative de chacun dans l'idée et la conception de base du commandant d'unité. Mais il s'agit de se montrer plein de mesure, car la tendance n'est déjà que trop dirigée vers les interminables théories tactiques dans le cadre de la section.

Les manœuvres ne sont pas l'apanage des grandes unités, et chaque échelon peut, par ce biais, mettre le doigt sur certains défauts de la cuirasse et y porter remède ; mais il conviendrait d'éviter que l'instruction ne tourne à la « petite guerre ». Les moyens mis en œuvre dans ce cas sont généralement trop restreints pour qu'il soit possible d'établir une véritable critique, dont chaque participant puisse retirer un enseignement valable. La critique d'un exercice s'en tient trop aux aspects très généraux, sans jamais entrer dans le détail, ce qui est dû à une impossibilité mathématique, vu la faiblesse des moyens de contrôle.

Cette pénurie d'effectifs se fait sentir à tous les échelons, et les conséquences en sont souvent pernicieuses, car elles ne sont pas immédiatement perceptibles et donnent une impression fautive du déroulement des opérations. L'élément humain entre en ligne de compte, certes, sans pour autant que les limites en soient toujours reconnues. Le manque de sommeil en est un exemple frappant ; une troupe qui n'a pu prendre un minimum de repos perd une bonne partie de ses moyens : il arrive communément qu'en l'espace de quelques heures les mêmes soldats soient dans l'obligation de monter plusieurs fois la garde à des endroits

¹ Et pourtant il existe des « Directives pour l'instruction et l'organisation des cours » (DIO), qui font une nette distinction entre les exercices et les manœuvres... Réd.

différents : l'effectif d'une section n'atteint pratiquement jamais les chiffres officiels prévus et la moitié des hommes font partie des équipages qui, pourtant, doivent absolument pouvoir trouver un repos valable. Certes, un conflit armé exigerait une somme d'efforts beaucoup plus importante, et il n'y a donc aucune raison de se plaindre ; c'est cependant oublier trop aisément le facteur psychologique que constituent la peur et la tension nerveuse qui en découlent et que l'on ne peut recréer artificiellement.

Pour clore ces lignes, nous ferons un retour en arrière, au moment où commence le cours de cadres et où, dans l'atmosphère de semi-vacances due à l'absence de la troupe, chacun devrait se replonger dans le bain. Bain tiède, car on a souvent l'impression de perdre son temps ; cela ne veut pas dire que ce soit le cas. Pourtant, il nous semblerait plus normal de se borner à une instruction qui remédie aux défauts constatés lors du cours précédent, plutôt que de se remémorer pendant de longues heures ce qui pourrait faire l'objet d'une simple lecture de règlement. Par exemple, il arrive trop souvent que des chars grenadiers ou autres se perdent dans la nature à la suite d'une erreur de lecture de carte ; il serait pourtant simple d'adapter les moyens aux buts : une course d'orientation en véhicules légers, assortie de difficultés de parcours, de temps et avec un nombre minimum de km à respecter, serait autrement profitable pour nos équipages qu'une course de patrouilles *à pied* où chacun a le loisir de s'arrêter aussi longtemps qu'il le juge bon, quitte à arriver plus tard que les autres.

L'instruction aux armes lourdes et aux moyens techniques lourds laisse à désirer par manque de compétence des cadres. Il serait, certes, difficile de détacher des instructeurs spécialisés chaque fois qu'une unité entre en service, mais cette expérience vaudrait la peine d'être tentée. L'instruction ne doit pas s'arrêter, pour les cadres, au niveau de la dernière école, mais devrait bien être poursuivie en faisant appel aux moyens qui offrent le maximum de garantie de l'efficacité.

Cette efficacité, nous aimerions qu'elle soit nôtre, que la tâche de chacun soit à son terme parfaite, comme auraient dû l'être ces quelques lignes qui n'ont pas la prétention d'apporter des solutions géniales mais simplement d'explicitier la critique découlant de notre propre expérience.

Lieutenant François HOHL